Montréal, le 11 Juillet 2024

Dahlia Kairy, pht, Ph.D.

Professeure titulaire

Programme de physiothérapie, École de réadaptation

Faculté de Médecine, Université de Montréal

**Éliminer les obstacles : Vers la téléréadaptation accessible et inclusive pour améliorer l'accès à toutes les personnes en situation de handicap**

Chère professeure Kairy,

Cette lettre confirme le soutien de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec ([COPHAN](https://cophan.org/)), au projet intitulé : *Éliminer les obstacles : Vers la téléréadaptation accessible et inclusive pour améliorer l'accès à toutes les personnes en situation de handicap* mené par les professeures Dahlia Kairy et Anne Hudon ainsi que leur équipe.

La COPHAN est organisme à but non lucratif incorporé en 1985, a pour mission de rendre le Québec inclusif afin d’assurer la participation sociale pleine et entière des personnes ayant des limitations fonctionnelles et de leur famille. Son conseil d’administration est composé majoritairement de personnes en situation de handicap. Elle regroupe près de 50 organismes et regroupements nationaux et régionaux de personnes ayant tout type de limitations fonctionnelles.

Nous sommes ravis de nous associer à vous pour ce nouveau projet dans le cadre de la Semaine Nationale de l’Accessibilité. Ce projet a pour objectif de proposer des activités axées sur la téléréadaptation et ses capacités à fournir des soins éthiques et équitables aux populations les plus vulnérables, notamment les personnes ayant des limitations fonctionnelles. Le projet pour la Semaine Nationale de l’Accessibilité a pour but de renforcer les connaissances et de sensibiliser le public au potentiel de la téléréadaptation pour améliorer l'accès aux services de réadaptation. Il s'appuie sur les résultats et outils développés grâce à des sondages pancanadiens et des entretiens avec des cliniciens, patients et proches aidants de nos projets, ainsi que sur les expériences vécues sur le terrain par ces mêmes acteurs.

Le projet est parfaitement aligné avec notre réalité actuelle. L'accès aux soins de santé est un défi croissant dans notre société, notamment les services de soutien et de soins à domicile. Chaque jour, nous devons trouver des moyens pour garantir que les soins restent accessibles, en particulier pour les personnes en situation de handicap, qui doivent composer avec des des limitations fonctionnelles. La téléréadaptation est une des solutions prometteuses pour améliorer l'accès aux soins et optimiser la participation des personnes à la vie collective.

La téléréadaptation peut jouer un rôle significatif afin d’aider à exercer la mission de notre organisation. Elle peut permettre de contribuer à l’inclusion des personnes en situation de handicap. De plus, les diverses réalités des personnes et des territoires pourront être considérés avec le soutien d’organismes de la COPHAN qui sont localisés partout au Québec en plus de représenter les divers types de handicaps (Handicap physique Handicap sensoriel Handicap neurodéveloppemental Handicap psychique Handicap invisible). Près d'un million et demi de personnes ont une incapacité au Québec. Cela représente 21 % de la population québécoise de 15 ans et plus, selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2022. Une personne handicapée, c'est une personne qui a une incapacité significative et persistante.

La téléréadaptation a le potentiel de rendre les services de réadaptation accessibles à des personnes et des populations qui en sont actuellement privées. Toutefois, il est essentiel de considérer et de traiter les défis liés à l'accès et à l'équité dans les soins. Pour éviter d'aggraver certaines inégalités et de fournir des soins inadéquats, il est crucial d'implanter et de pérenniser la téléréadaptation de manière réfléchie dans le cadre des principes de la loi Canadienne sur la santé. Ce projet s’inscrit dans les efforts visant à explorer et diffuser les meilleures pratiques en matière de téléréadaptation, dans le respect des soins éthiques et équitables pour tous.

Nous vous confirmons donc avec plaisir qu’avec les membres de notre communauté, nous contribuerons à la planification du projet et participerons à l’élaboration des activités incluant : la planification des activités du projet, sa diffusion à des fins de participation et d’utilisation, la validation de fiches du Guide d’accessibilité de la COPHAN qui est en cours de réalisation et la proposition d’espaces de rencontres avec des utilisateurs actuels ou potentiels.

Ainsi, nous sommes très enthousiastes face à ce projet qui, nous le croyons, mènera à des améliorations significatives dans la façon de prodiguer les soins de téléréadaptation à travers le pays. Nous sommes convaincus que de travailler avec votre équipe qui possède le leadership et l’expertise nécessaire permettra non seulement d'accroître l'accessibilité aux services de réadaptation pour les personnes vivant avec un handicap, mais également afin de soutenir la poursuite de l’utilisation de la téléréadaptation à l’avenir.

Veuillez recevoir, chers membres du collège nos plus cordiales salutations.



Paul Lupien

Président du conseil d’administration COPHAN



André Prévost

Coordonnateur COPHAN